



BNP PARIBAS

**Dispositions Spéciales de l'Offre Commerciale
Pour les contrats BNP Paribas Multiplacements PER**

Offre disponible du 7 Février 2022 au 31 Décembre 2022 inclus

L'offre peut être close à tout moment

Les versements sur les contrats **BNP Paribas Multiplacements PER** effectués exclusivement sur le site mabanque.bnpparibas.fr entre le 7 février 2022 et le 31 décembre 2022 inclus, bénéficient de frais sur versements réduits au taux de **0,50%**.

Ces frais sur versements réduits s'appliquent uniquement aux **versements libres**. Cette offre s'applique à ces versements quels que soient les supports choisis.

En dehors de la période de commercialisation de l'offre, les frais sur versements prévus par la Notice du contrat **BNP Paribas Multiplacements PER** s'appliqueront : **2,50% maximum** pour un versement libre.

L'adhérent reconnaît avoir préalablement pris connaissance des présentes Dispositions Spéciales ainsi que de la Notice du contrat **BNP Paribas Multiplacements PER**.

Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis mais sont sujets à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et/ou immobiliers. Les supports en unités de compte présentent donc un risque de perte en capital pouvant être partielle ou totale. L'assureur ne s'engage par ailleurs, que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur.